

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

L'inFO44



Numéro 196- Juin 2014

CTL du 24 juin 2014

Le baromètre social

Extrait de notre déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Nous ne savons pas si vous, vous gardez le moral ... mais au travers de ce que nous voyons et entendons, pour nos collègues et pour nous représentants des personnels, nous constatons que le quotidien professionnel aux Finances Publiques devient de plus en plus difficile.

D'abord parce que, de multiples manières, on tente de nous culpabiliser. Ha le bel argument de la sécurité de l'emploi liée à notre statut, mis à toutes les sauces...

Encore que quand on gratte un peu, elle n'est plus si certaine que cela ladite sécurité

- On met tout en œuvre pour nous faire comprendre que nous sommes trop nombreux et que nous ne travaillons pas assez. Arguments longuement développés dans la presse par exemple suite au rapport de la Cour des Comptes.
 - Ou pour justifier de la réforme territoriale, réforme qui répond aux injonctions européennes, visant à organiser la République en fédérations de Régions très autonomes (y compris vis-à-vis du droit national),
 - Ou pour maintenir pendant 7 ans le gel de nos salaires.
- Y a -t-il quelqu'un dans les hautes sphères qui lit le tableau de bord de veille social ou le baromètre social ?
 - Quelqu'un pour entendre que **76 %** des agents des Finances Publiques pensent qu'ils ne disposent pas du temps nécessaire pour prendre connaissance des informations et de la documentation relatives à leur sphère professionnelle ?
 - Que **65 %** déclarent ne pas disposer du temps nécessaire pour accomplir leur mission correctement.
 - Que **89 %** d'entre eux disent travailler dans l'urgence.
 - Que **67 %** affirment que la DGFIP ne va pas dans le bon sens.

Parce que si l'idée c'est juste de se faire plaisir en remplissant des tableaux, franchement les agents, sur le terrain, ont autre chose à faire d'autant que les services vont de plus en plus ressembler à des déserts.

Le nombre annoncé de vacances d'emplois en catégorie C et B a de quoi faire froid dans le dos !

A tous ceux qui croulent déjà sous la charge et travaillent dans l'urgence, il faut le dire : ça sera encore pire !



Le baromètre social

C'est sur la base d'une enquête nationale datant de décembre 2013 qu'a été élaboré ce baromètre.

875 agents Pays de Loire y ont répondu.

Les chiffres les plus marquants ont été repris dans notre motion liminaire.

Pour notre part, nous ne souhaitons pas faire comme si nous habitons au Pays de Candy car cela ne va pas bien dans les services : **il y a 78 % des agents qui se disent stressés... il y a de quoi s'affoler non ?**

Sur les sources d'informations dont disposent nos collègues, il est à noter que **60 % d'entre eux** estiment recevoir les **informations intéressantes sur la DGFIP, par les syndicats**. Cela nous conforte dans notre philosophie qui vise à informer l'ensemble des collègues par le biais de notre **FO** Hebdo... Nous vous rappelons que pour le recevoir dans votre boîte aux lettres chaque lundi, il suffit de nous en faire la demande par courriel sur notre boîte aux lettres : fo.drifip44@dgifip.finances.gouv.fr



C'est ça **FO** de l'in **FO** pour tous !

Présentation du diagnostic territorial

Suite de notre déclaration liminaire *S'ajoute à tout cela la démarche stratégique : ceux qui pensent que la DGFIP ne sera pas touchée se trompent. La démarche stratégique, déclinaison de la MAP à la DGFIP, onjugée au pacte de responsabilité, à la réforme territoriale a, entre autres, pour objectif de détruire le réseau de proximité, et accélérer le nombre de suppressions d'emplois, dans notre administration. Pour preuve, après le rapport PECHEUR, l'Institut Français pour la Recherche sur les Administrations Publiques a publié une étude sur l'avenir de la DGFIP face à la réforme territoriale.*

Quelques chiffres : en 2001, le nombre de trésoreries était supérieur à 4 000. Actuellement il en reste 2661. Selon cet institut, la réforme territoriale pourrait permettre de passer de 1 710 à 400, le nombre de trésoreries mixtes, en leur retirant le recouvrement de l'impôt. Ce n'est pas tout, le nombre de trésoreries spécialisées serait divisé par 2. Elles passeraient ainsi de 951 à 476. Quant aux trésoreries hospitalières, elles seraient calquées sur les ARS dans un cadre interrégional.

Outre la concentration des SIP et SIE dont le nombre serait divisé par 5, l'IFRAP propose de supprimer définitivement la séparation ordonnateur-comptable en matière de comptabilité locale. Pour cet institut, les collectivités locales devraient assumer l'ensemble de leur comptabilité, la responsabilité financière serait transférée pour partie aux élus. Il s'ensuivrait la fin programmée des trésoreries "collectivités locales".

On le voit, les effets de la démarche stratégique vont réduire notre réseau à peau de chagrin. D'ailleurs où en est-on à la DRFiP 44 ? Quand avez-vous l'intention de divulguer le projet sur lequel vous planchez depuis un an ? Nous ne sommes pas dupes au point de croire que l'avancée du projet se limite au Schéma triennal d'adaptation des structures et du réseau. Encore que, au travers de vos réponses, se dessinent quelques pistes : sur le recouvrement en postes ruraux, sur les collectivités en petits postes mixtes et leurs problèmes de polyvalence, sur le nombre de SIP nantais, etc ...



La Direction générale pour engager sa démarche stratégique, a demandé aux directions locales de réfléchir sur l'évolution de son réseau et de lui communiquer un diagnostic.

Pour cela, elle disposait d'un questionnaire, sur lequel des plages lui étaient ouvertes pour s'exprimer. Ce sont surtout ces petits espaces qui sont significatifs (nous vous ferons grâce du reste...).

Extrait du diagnostic et commentaires de **FO**

DRFiP44 : Au regard de l'historique des demandes de mutation, les postes de la RAN de Châteaubriant sont peu sollicités car ils sont situés en zone rurale. Les communes trop demandées correspondent aux zones côtières.

Commentaire FO : et la RAN de Nantes trop étendue ? Beaucoup de collègues nous disent ne plus la demander pour ce motif. Même si la future RAN liée au futur SIP de Rezé devrait amoindrir cela...

DRFiP 44 : Les postes fragiles sont des postes isolés, à faible effectif ou exerçant plusieurs missions. La situation est également tendue dans les postes plus importants, notamment en ce moment, en cas de départ massif à la retraite et nécessite l'intervention de l'équipe de renfort. Néanmoins les déséquilibres demeurent à ce jour limités, d'où la cotation "point fort".

Commentaires FO : si les postes isolés sont des postes fragiles, à votre avis que compte faire la Direction générale pour gérer cet état de fait ? A **FO**, nous savons bien que ce n'est pas le fait d'être isolés qui a fragilisé ces trésoreries, mais ce sont **les suppressions d'emplois massives et les vacances d'emplois**, nouveau mode de gestion aux Finances Publiques qui aggravent encore un peu plus la situation...

A la demande insistante de **FO**, le directeur a cité les 12 postes qu'il considère actuellement comme fragiles ou isolés : le Loroux-Bottereau, le SPF Pornic, la Paierie régionale, Paimboeuf, Vertou, St-Nazaire municipale, Aigrefeuille, Saint Herblain, le SIE Nantes sud-est, Nantes Municipale, Nantes amendes, Nantes CHU.

DRFiP44 : Les coûts par structure sont principalement liés au coût de l'immobilier, charge sur laquelle les marges de manœuvre sont limitées. Cependant, il serait souhaitable de connaître le coût complet des petites structures avec la prise en compte à la fois des charges fixes (entretien, abonnements, fluides, gestion du courrier...) et des charges résultant de la fréquence de l'affectation de moyens de renfort.

Commentaires FO : encore un pas vers les regroupements de ces postes ?

DRFiP44 : Les trésoreries rurales mixtes ou spécialisées SPL ne sont pas en mesure de répondre aux questions relatives à l'impôt. Cela pose le problème de l'identification des compétences des trésoreries SPL par les usagers qui ne peut être amélioré que par un meilleur accès au téléphone.

Commentaires FO : nous sommes intervenus en séance pour expliquer qu'aux dernières nouvelles les trésoreries mixtes et celle de Rezé étaient en mesure de répondre aux questions liées à l'impôt pour la part qu'il leur incombe : le recouvrement. Sauf à penser que sous ce terme, la direction ne voyait que l'assiette...le DRFiP a convenu que la formulation était inexacte.

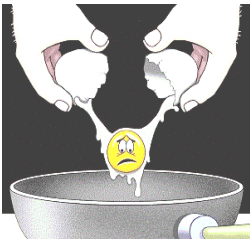
En ce qui concerne l'accès au téléphone, il semble bien que le miracle soit attendu par le biais de plate-forme téléphonique. Or, l'expérience l'a démontré, c'est loin d'être le nirvana parce que là comme ailleurs, la direction ne met pas les moyens suffisants... si elle veut que cela fonctionne ce n'est pas quelques marguerites qui suffiront ...



DRFiP44 : Les périmètres SIP/trésoreries ne sont pas toujours cohérents avec de multiples interlocuteurs. La situation est fragile dans les petits SPF ainsi que les petites trésoreries assurant plusieurs missions. Le nombre de SIP à Nantes est trop élevé, ce qui conduit à maintenir des secteurs recouvrement de taille trop réduite compte tenu du nombre de trésoreries mixtes en lien avec les SIP de Nantes.

Commentaires FO : Tiens tiens ! ... l'analyse que nous avons fait lors de l'éclatement de la trésorerie de Cambronne vers les 6 SIP nantais, **sans les créations d'emplois nécessaires** à la bonne tenue notamment de la comptabilité, se révèlerait exacte... malheureusement pour nos collègues. Quelle solution la direction préconisera-t-elle ? 3 SIP à Nantes ? Ou encore moins?

Le SIP de Rezé



Extrait de la liminaire **FO** : d'autre part, nous avons demandé l'inscription de plusieurs points à l'ordre du jour de ce CTL.

Concernant le **SIP de Rezé**, il est temps d'en dévoiler un peu plus il n'est pas question pour nous de nous transformer en gestionnaire de ce dossier avec toutes les dérives que cela pourrait présenter. Mais nous savons pertinemment que vous travaillez sur ce dossier : en notre qualité de représentants des personnels, nous demandons un peu plus de transparence pour tuer dans l'œuf les inquiétudes, les élucubrations et autres dérives...

Nous avons demandé l'inscription de ce point en ces termes :

Point d'étape sur le projet du futur SIP Sud Loire : avancée des travaux, plan du site et du parking, date d'ouverture, effectifs (qui, comment (volontariat) et avec quel calendrier d'information aux agents), secteur géographique, restauration, etc...

A quelques mois de l'aboutissement de ce projet (l'ouverture est prévue le 1^{er} janvier 2016), il nous paraissait important que l'administration nous donne quelques éléments, très attendus par nombre de nos collègues.

Exemple : quid de la restauration ? La direction nous a déjà indiqué qu'il n'y aurait pas de restauration collective. Sur l'emplacement géographique, rien ne serait signé. La direction n'en dira pas plus tant que la signature ne sera pas apposée. Elle reconnaît ses difficultés face au découpage géographique des communes qui dépendent tantôt des RAN de Nantes, de Saint-Nazaire et de Pornic.

Que les choses soient bien claires : à **FO**, nous sommes militants. Il n'est donc pas question d'être co-gestionnaire et encore moins gestionnaire du projet. Nous avons, à toutes les étapes qui ont déjà été franchies, depuis 2009, indiqué à la direction nos revendications, notamment la plus importante à nos yeux : aucun collègue ne doit se voir imposer son affectation dans ce SIP. Que ce soit pour les réunions avec la Direction, l'annonce du Directeur Général ou les rencontres avec les élus, après les journées de travail, **FO** a toujours été présent et actif.

Donc les petits tactes des syndicats qui se veulent Calife à la place du Calife.... A votre avis, est-ce la Coupe du monde ou l'approche des élections (fin 2014 soit encore 6 mois !) qui les agitent? Espérons que chacun saura garder son calme, nos collègues ont tout à y gagner Un mur syndical fort vaut mieux qu'un mur fissuré où s'engouffrera l'autre l'équipe



Service des Produits Divers



Extrait de notre liminaire : nous avons également demandé à ce qu'un point soit fait sur le service des **Produits divers** : deux de nos collègues sont présents à nos cotés pour témoigner de ce qu'ils vivent depuis plusieurs mois. Loin de ce qui est décrit dans le dernier e-Fip. Décidément notre direction générale a élu ses quartiers au Pays de Candy!!!!

Ce service a toujours été un oublié de notre administration, sans doute par son effectif réduit. Et pour le 44, le ressenti est bien celui de l'abandon. C'est pourquoi nous, élus **FO**, vous demandons de porter une attention particulière à ces collègues, qui même s'ils sont moins nombreux que les agents travaillant sur des missions comme l'impôt ou le service aux collectivités, méritent tout autant l'attention de leur hiérarchie locale et nationale.

Nous espérons en outre que le rattachement de cette mission à CE 2A; permettra une évolution de l'application REP, restée depuis trop longtemps en jachère ... notamment avec l'insuffisance en matière de code empêchement qui n'empêchent plus les lettres de relance et les mises en demeure... (ce qui provoque une charge financière pour l'Etat qui aux dernières ,nouvelles est plutôt en recherche d'économies budgétaires)

Nous avons déjà à plusieurs reprises attiré votre attention sur ces collègues : d'abord lorsqu'ils étaient dans l'attente des titres coincés par l'application Chorus. Puis du fait du transfert de la taxe d'aménagement. Ils ont eu la malchance de voir toutes ces créances prises en charge simultanément....



Concernant cette dernière, le manque d'implication de la DDTM a multiplié le travail des agents des Finances Publiques. Il semblerait qu'à compter de mars 2015, elle adresse enfin les lettres d'information pour les communes importantes. Mais d'ici là nos collègues devront continuer à faire face aux humeurs des redevables...

Il s'agit en effet d'un recouvrement difficile du fait de l'importance de la somme et de son décalage avec le fait générateur .. Fréquemment, les redevables ont oublié qu'ils devaient cette taxe. De plus, puisque celle-ci est souvent liée à une construction, trop souvent l'adresse n'est pas exacte.

Le retard de traitement des retours par les services de la Poste, qui ne parviennent qu'après la date limite de paiement dans le service ont obligé nos collègues à mettre en place un dispositif à base de papillon agrafé sur l'avis. Du coup, les redevables reçoivent la lettre de relance quelquefois 5 jours après la demande de paiement avec majoration,; ce qui, vous le pensez, bien provoquent de nouveau courriers et coups de fil... Les agents nous ont également demandé d'attirer votre attention sur le fait que les dates de saisie dans REP ne sont plus connues dans CHORUS, qui ne reconnaît que les dates de valeur, ce qui provoque des difficultés pour les recherches par la Compta.

Reste la question des effectifs de l'équipe des Produits divers de Loire-Atlantique : quelles sont vos intentions pour les affectations de septembre ?

Nous avons tenu à mettre en lumière les difficultés toujours croissantes du service des Produits Divers. La direction a reconnu une accélération conséquence des charges et un environnement qui fonctionne mal, notamment le manque d'implication de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) ordonnateur des taxes d'aménagement, dans l'envoi des notifications de créance, dans le contentieux et le mode de calcul. Le DRFiP 44 nous indique qu'il va revenir à la charge...

Face aux collègues, le directeur a fait part de sa satisfaction sur la qualité du travail effectué et insisté sur le fait qu'il n'abandonne pas cette équipe.

Concernant les effectifs, le directeur nous répond qu'il y a des vacances d'emplois dans la plupart des services et que les départs en retraites massifs ont été mal anticipés : en clair, il nous dit qu'il fait ce qu'il peut avec ce qu'il a...

Expression des agents de Châteaubriant

L'intersyndicale a lu en séance, le texte rédigé par les collègues de cette RAN, qui avaient demandé à être reçus en audience, ce qui leur a été refusé.

ABANDONNER, C'EST TUER LENTEMENT SITUATION DE CHATEAUBRIANT



1-Sur les effectifs

Selon les informations au TAGERFIP, il existe 5 postes C vacants. A cela il convient de poste C supprimé en début d'année 2014 ainsi que le départ d'une collègue en retraite en fin d'année. Suite au mouvement national des agents de catégorie C, il apparaît qu'il n'y a personne d'affecté sur le centre de Châteaubriant. Au 31/12/2014, il risque d'y avoir 6 postes vacants soit près 1/3 de l'effectif total prévu au TAGERFIP !!! (19 agents prévus).

Quel service peut tourner avec 1/3 de ses affectifs absents ?

De plus, depuis le début de l'année, un contrôleur du SIE est en longue maladie et n'a été remplacé qu'un mois par un EDRA ce qui pèse encore un peu plus sur la situation des effectifs.

2- sur les conditions matérielles de travail

Depuis l'inondation qui a eu lieu début mai, la majeure partie des toilettes sont toujours inutilisables. C'est surtout le cas des toilettes dames puisque ne sont accessibles uniquement celles du sous sol du bâtiment. Apparemment la direction manquerait de moyens pour faire les réparations (un devis aurait été refusé est ce exact ?)

Les conditions d'hygiène de Châteaubriant n'ont pas l'air d'être une priorité pour notre direction !

Il est à signaler que, toujours suite à cette inondation, le centre ne dispose plus de fontaine à eau. Aussi, en attendant les réparations et par ces fortes chaleurs il faudrait peut-être penser à livrer des bouteilles d'eau.

Par ailleurs les agents avaient aussi demandé par pétition à ce que le médecin de prévention se déplace sur Châteaubriant pour les visites médicales. A ce jour cela est resté lettre morte, renforçant le sentiment d'abandon.

3- Un sentiment d'abandon

Le manque d'effectif et les lacunes sur les conditions de travail des agents commence à rendre les conditions de travail difficilement acceptables par les agents de Châteaubriant.

Pour les agents, la situation donne l'impression que la direction est en train d'ABANDONNER le centre de Châteaubriant. En effet, la situation devient très préoccupante mais la direction ne semble pas prendre conscience du malaise qui s'installe sur le centre. Dès lors, certaines rumeurs s'amplifient sur le centre (par exemple le transfert du SIE sur NANTES).

Pour ces motifs, les agents de Châteaubriant demandent de nouveau et vigoureusement une audience à la Direction afin d'avoir des éclaircissements sur l'avenir du centre de Châteaubriant.

Là encore nous constatons le sentiment d'abandon de nos collègues. Il payent cher, eux également, les vacances d'emplois. L'intersyndicale va continuer à appuyer les demandes des agents de ce secteur.

ZUS de Rezé

Extrait de notre liminaire : un autre point que nous souhaiterions voir aborder dans le cadre du suivi du dernier CTL et plus particulièrement les reclassements d'ancienneté pour les agents exerçant ou ayant exercé en ZUS, nous souhaitons vraiment que ce dossier soit porté par notre direction locale pour faire accélérer les choses. En effet, cela a un impact direct sur les règles de gestion, à l'instar du reclassement du B en A. Pour la DGFIP, ces demandes ne constituent toujours pas une priorité. Malheureusement, certains agents peuvent être lésés, compte tenu des règles d'ancienneté, ce que nous dénonçons fermement....sans parler de ceux déjà partis en retraite.



La Direction nous répond que le dossier n'est toujours pas redescendu de la Direction Générale. Malheureusement le fait de changer de directeur ne changera sans doute pas la stratégie de la DG qui joue la montre, par manque de crédits ...

Horaires d'ouverture du Loroux-Bottereau

Les agents demandaient à fermer le mercredi toute la journée (actuellement ils sont fermés uniquement le mercredi matin). La Direction ne souhaite pas qu'un poste de la taille du Loroux-Bottereau ferme une journée complète.

A **FO**, nous l'avions alertée sur les difficultés de cette trésorerie, difficultés qui vont s'aggraver avec le départ en retraite de la trésorière actuelle et l'arrivée d'un nouveau trésorier **en écluse** (*c'est-à-dire issu de la Filière Fiscale quand il s'agit d'un poste GP et inversement*). Même si celui-ci, actuellement responsable d'un SIP connaît bien le recouvrement de l'impôt, il aura tout à découvrir dans les domaines du SPL et de l'hospitalier.



C'est pourquoi, **bien qu'attachés à une ouverture maximale au public**, à **FO**, nous avons demandé à la direction d'envisager une fermeture (pourquoi pas momentanée) le vendredi après-midi, jour de temps partiel également. En effet, il nous faut être pragmatiques : nos revendications ne doivent pas nous rendre aveugle aux souffrances de nos collègues dans la vraie vie avec toujours et encore trop peu d'effectifs ... la direction dit vouloir aider ce poste sur le fond... à **FO**, nous resterons vigilants !

Et pour finir notre motion, nous avons tenu à rappeler les revendications de **FO** :

FO, revendique l'augmentation immédiate des traitements, salaires et pensions de 8 % du point d'indice et l'attribution uniforme de 50 points d'indice sur la grille.

FO revendique instamment l'arrêt immédiat des suppressions d'emploi à la DGFIP, et demande d'ores et déjà le recrutement de tous les agents contrôleurs et inspecteurs inscrits sur les listes complémentaires des concours 2014. Pour **FO**, il ne s'agit pas de négocier pour recruter sur les listes complémentaires d'un ou 2 grades au détriment des autres.

FO exige le maintien d'une fonction publique statutaire de corps organisés en catégories, et à ce titre, exige le maintien des statuts particuliers.

FO condamne les fusions de corps imposés ces dernières années, fusions réalisées pour réduire les effectifs, supprimer certaines missions, et engager une approche de métier de la fonction publique.

FO demande l'arrêt immédiat de la démarche stratégique, prétexte aux futures suppressions d'emplois, à la réduction du réseau et à la restructuration des missions financières comme fiscales.

Avec sa confédération, sa fédération générale des fonctionnaires et sa fédération des finances, **FO** combat et demande le retrait du pacte de responsabilité et sa cohorte de contre-réformes.


Les élus **FO** DGFIP 44 en CTL

| Chrystelle TONNELIER | Philippe NOBILET | M-Claire DOMINICI | Agnès GUIBERT |
|-------------------------|---------------------|----------------------|------------------|
| Titulaire | Titulaire | Suppléante | Suppléant |

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

- VERSAILLES : les mardi, jeudi et vendredi matins (02.40.20.76.56)
- CAMBRONNE : le lundi matin (02.40.89.66.87)

| | |
|---|----------------------------|
|  | Bulletin d'adhésion |
| Nom : Prénom : | |
| Affectation : | |
| Je souhaite adhérer au syndicat FO DGFIP44. | |
| A, le, | |
| signature | |